

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON

Séance du 26 Juin 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 09	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 08

DATE DE LA CONVOCATION : 20 Juin 2025
--

L'an deux mil vingt cinq et le vingt six juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Christian RULLIAT - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL

Étaient absents : Pierre DURAND (Pouvoir donné à Agnès NELIAS) - Virginie BLUM

Secrétaire de séance : Fabrice FOURDIN

Date de convocation : 20 Juin 2025

D/2025-085

Objet de la délibération : Autorisation à Madame la Maire pour la signature d'un avenant n 1 au marché de maîtrise d'oeuvre relatif au centre bourg

Madame la Maire rappelle que par délibération du 10 Janvier 2025, le Conseil Municipal avait approuvé le marché d'études relatif à la requalification du centre bourg, avec l'Atelier LJN, pour un montant de 76 000 € HT,

Elle précise que des informations complémentaires au permis d'aménager sont demandées par la DREAL :

- Vue projetée du pourtour de l'église,
- Précision sur la matérialité et la spécification du Via verde (y/c gravillon),
- Images de références...

La vue projetée n'étant pas prévue au marché (2200€/vue), il conviendrait de l'ajouter. Des précisions seront par ailleurs insérées dans la notice PA sur la matérialité du pourtour de l'église et du Via verde.

Madame la Maire présente à l'assemblée le projet d'avenant à intervenir, étant entendu qu'il ne modifie pas de façon substantielle, la nature globale du marché.

Celui-ci d'un montant de 2 200 € HT, portant ainsi le marché à 78 200 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché d'études ci-dessus énoncé pour le montant suivant, étant précisé qu'il ne modifie pas de façon substantielle, la nature globale du marché initial :

Prestataire	Montant initial HT du marché	Montant des avenants HT	Montant HT du marché après avenant
Atelier LJN	76 000 €	2 200 €	78 200 €

DIT que les crédits sont prévus au budget primitif de l'exercice en cours,

AUTORISE Madame la Maire à signer l'avenant au marché de travaux ci-dessus énoncé, à intervenir avec l'Atelier LJN, ainsi que tous documents afférents.

CHARGE Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Fabrice FOURDIN Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
-------------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 30 JUIN 2025

Publication ou notification du : 30 JUIN 2025

Publication site internet le : 30 JUIN 2025

Affichage liste des délibérations le : 27/06/2025